

Pays d'Arles unifié : un pour tous, tous sauf un

Bernard Reynès s'est opposé à la création d'une interco unique lors du conseil syndical du PETR



Le député Bernard Reynès a apporté la seule voix dissonnante lors de ce conseil syndical destiné à ancrer l'idée d'une interco unique en pays d'Arles.

/PHOTOS VALÉRIE SUAU

Le débat a été long, dans la salle Camargue de la mairie de Tarascon. Et animé. Normal, le thème abordé lors de ce conseil syndical du PETR fait beaucoup parler depuis quelques semaines : l'évolution institutionnelle du territoire. La volonté des élus locaux est claire depuis quelques semaines : ils ne veulent pas être avalés par la métropole, qui serait un véritable trou noir financier pour les habitants du pays d'Arles, ni être rattachés au Vaucluse. Ils sont opposés à une fusion Département-Métropole, et si cela advenait ils ont annoncé vouloir créer une collectivité à statut particulier pour récupérer tout ou partie des compétences départementales.

Mais à Paris, le calendrier s'est accéléré. Le président de la République Emmanuel Macron a glissé fin janvier à quelques parlementaires que la fusion entre le département des Bouches-du-Rhône et la métropole Aix-Marseille serait effective au 1^{er} janvier 2021. Le sort des 29 communes du Pays d'Arles est-il déjà scellé ? Les élus du territoire ne veulent pas le croire, et ont eux aussi décidé d'accélérer le tempo. "Les trois présidents d'EPCI (Claude Vulpian pour ACCM, Hervé Chéru-

bini pour la CCVBA et Jean-Marc Martin-Teissère pour Terre de Provence, Ndlr) et moi-même avons échangé, et il nous est apparu qu'il y avait une fenêtre de tir à ne pas louper, permettant au Pays d'Arles de garder une certaine autonomie si on prenait le dossier à bras-le-corps", a indiqué Michel Fenard, le président du PETR. Nous avons décidé de franchir un pas nouveau, qui serait la création d'une seule intercom-

"On dira à Paris que ces couillons ne sont pas capables de se réunir."

munalité, un signe très fort de la volonté du territoire de travailler en commun. Et cette structure pourrait être dans un deuxième temps la structure d'accueil des compétences que la loi pourrait donner au territoire."

Le bureau de la CCVBA s'est prononcé pour cette option, tout comme celui d'ACCM, en attendant sans doute Terre de Provence. Malgré tout, l'unité sur le sujet n'est pas totale, le député Bernard Reynès ayant fait entendre une voix discor-

dante, lors de ce débat. "Les décisions prises à l'unanimité ne sont pas toujours les meilleures, a-t-il fait valoir. Et même si je partage une grande partie des positions il y a quelques points sur lesquels je ne suis pas d'accord." Bernard Reynès a jugé anormal que les maires n'aient pas été consultés, et que le dialogue n'ait pas été noué avec le préfet, le président de Région et la présidente du Département. Surtout, "il faut se battre pour une collectivité à statut particulier, et ouvrir un débat pour savoir quelles compétences de proximité on peut porter, a-t-il avancé. Si on veut une intercommunalité unique, on tourne le dos au débat pour récupérer les compétences départementales."

Un point de vue qui est vite apparu isolé. "Si on travaille ensemble, on peut franchir bien des obstacles", a lancé le maire d'Arles Hervé Schiavetti. "C'est une mesure conservatoire pour sauver nos communes, les maires auront de toute façon le dernier mot, mais si on ne le fait pas on dira à Paris que ces couillons ne sont pas capables de se réunir", a embayé Claude Vulpian, président d'ACCM. "Il faut un EPCI avec la taille critique suffisante pour hériter éventuellement des compé-

tences départementales, je ne vois pas d'autre solution qu'une intercommunalité unique", a de son côté déclaré Hervé Chérubini, président de la CCVBA. "Si on est un pays fort, on ne se laissera pas manger par la métropole ou le Vaucluse, et on pourra sauver nos services publics, mener notre projet de territoire...", a complété Nora Mebarek, vice-présidente d'ACCM.

"Le Pays, ce n'est pas une structure qui nous a décoiffés, et quand on allait aux réunions il y avait une énorme lassitude des maires", a répliqué Bernard Reynès, en référence à la première structure qui a rassemblé les 29 communes du pays d'Arles. Mais ça, c'était avant, du temps où les élus préféreraient défendre leur clocher par rapport au voisin, ou régner sur une petite baronnie. "Les trois entités n'ont pas travaillé ensemble car il n'y avait pas la volonté, c'est clair, mais la loi évolue, il faut s'adapter", a reconnu Max Gilles, maire d'Eyragues. René Fontès, maire d'Eygalières, qui s'était pourtant abstenu sur le vote du PETR, a enfoncé le clou. "Beaucoup de monde a compris que l'on n'était pas en ordre de bataille pour conduire le PETR avec efficacité, et il y a une dernière opportunité qui se pré-

"Le pays, ce n'est pas une structure qui nous a décoiffés."

sente. Notre unité, c'est la culture qui nous attache, pour le reste on n'a pas montré grand-chose. Rassemblons-nous autour de l'identité du Pays d'Arles, nos 29 communes ont quelque chose en commun à défendre, et les projets suivront."

Les élus auront à se positionner officiellement d'ici peu sur le sujet, et Bernard Reynès, "d'accord à 95%", a indiqué qu'il se rangerait à la majorité. Ce qui a fait dire à Lucien Limousin, à la fin du conseil syndical, qu'il s'agissait juste "d'un problème de sémantique. Il n'y a pas de dissonance, le fond est le même pour tous." Mais d'autres élus se montraient plus grinçants. "Quand on n'est pas d'accord sur le fond, on met en avant la forme", ironisait l'un d'eux. "Bernard Reynès dit qu'il ne faut pas faire de cacophonie, et le seul qui en fait c'est lui", taclait un autre. Bref, pour une véritable union, il reste encore un peu de travail...

Christophe VIAL

À PARIS

La sénatrice Anne-Marie Bertrand a rencontré la ministre

Le jour même de la réunion du conseil syndical du PETR, qui prônait la création d'une interco unique en Pays d'Arles (lire ci-dessus), la sénatrice des Bouches-du-Rhône Anne-Marie Bertrand s'entretenait place Beauvau avec Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre de l'Intérieur, afin d'évoquer le devenir du territoire du département.

Au cours de celui-ci, Anne-Marie Bertrand a défendu l'importance d'un dialogue en toute transparence avec les

élus concernés.

Jacqueline Gourault a rappelé qu'un département à statut particulier ne pourrait voir le jour. Quant à une fusion des trois intercommunalités du pays d'Arles, cette dernière hypothèse permettrait à chacun de s'organiser afin de défendre au mieux les intérêts partagés par celles-ci. En cela, elle renforcerait l'identité du Pays d'Arles qui, pour se défendre, ne parlerait que d'une seule et même voix. Une voix qui compterait



dans l'hypothèse d'une fusion de la métropole et du département.

"De la bouche de la Ministre, cette intercommunalité du Pays d'Arles pourrait difficilement disposer d'un statut hybride, indique Anne-Marie Bertrand. Mais pour forcer cette solution, c'est bien qu'il y ait une union, que les élus du pays d'Arles parlent d'une seule voix. Une seule intercommunalité, c'est le choix des élus, et je leur fais confiance."

Ch.V.